

La Newsletter

Ville & Aéroport

- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 62 - NOVEMBRE 2018

COLLOQUE AU SÉNAT

Ville & Aéroport propose la mise en œuvre d'un schéma aéroportuaire national assorti d'un contrat de développement durable aéroportuaire (CDDA)

Ville et Aéroport a organisé le 22 octobre dernier au Sénat un colloque qui a réuni l'ensemble des acteurs du transport aérien français et certains acteurs européens. Les débats de cette journée ont démontré la nécessité d'un Etat stratège en matière de politique aéroportuaire. Cela passe par un schéma aéroportuaire national qui traduirait les grandes orientations de l'État. A l'échelle des aéroports acinusés, ce schéma prendrait la forme d'un contrat de développement durable aéroportuaire (CDDA) décliné sur trois volets : économique, social, environnemental-sanitaire-territorial. A cette occasion, il a également été question des bonnes pratiques de concertation et négociation en Europe avec une étude de cas sur Francfort et Vienne.

L'anticipation de la croissance du transport aérien et sa régulation doivent être une priorité

Les projections de l'Association du transport aérien international (IATA) indiquent que le nombre de passagers aériens va presque doubler d'ici 2036, atteignant 7,8 milliards de voyageurs. Cette prévision se fonde sur un taux de croissance annuel de 3,6%. Cet accroissement de la demande de mobilité mondiale, il faut l'anticiper dès aujourd'hui. Cela représente un énorme défi pour les gouvernements et l'industrie. La tendance est identique en France puisque le trafic aérien a connu sa meilleure progression annuelle en 2017, avec 164 millions de passagers (+6,1%). C'est le meilleur taux de croissance depuis 2011 d'après les chiffres collectés par la Direction générale de l'aviation civile. Ce dynamisme du marché aérien français s'est confirmé en 2018.



AGENDA * Ville & Aéroport